



Procès-verbal du Comité Directeur n°12 du 30 mai 2020

Visio-conférence

1 – APPEL DES PARTICIPANTS

Membres du Comité directeur présents :

Mesdames : Micheline COURJEAU, Amandine ROMBAUT (collège féminin), Isabelle JOUIN (collège féminin), Yolande LANZAS (collège des représentants de Ligues),

Messieurs : Olivier MOREAU, Laurent BRACHET, Benoit COISNE, Jean-Michel DUTRIEUX, Yann LE MELINER (représentant de Ligue), Eric POURCHASSE, Jean-Noël MOUCHE, Jean-François BOYER, Gérard DETREZ (représentant de Ligue),

Invité permanent (voix consultative) : Bertrand REYNAUD (Directeur Technique National), Jean-Marc Pocholle (Direction Technique nationale), Eric OUDRY (Responsable administratif et financier)

Membres absents excusés :

Mesdames : Nathalie STEFANI, Micheline BICHERAY (collège féminin), Christelle PAUWELS (collège féminin), Clémentine DUFAY, Sylvie PETITJEAN (Pouvoir Benoit Coisne).

Messieurs : Jean-Marc HAROU (Pouvoir Jean-François Boyer), Gérard BLOTTIERE, David ROBERT (représentant de Ligue).

Assistent à la réunion :

Eric CHARLET, Communication et Marketing

Entrée en séance à 17h30

Total des membres présents avec droit de vote : 13

Pouvoirs : 0

Total des voix : 15 sur 21

Majorité : 8

4- FINANCES

Demande de prêt garanti par l'Etat :

Afin d'anticiper toute difficulté de trésorerie engendrée par la crise COVID-19, il est proposé par le Trésorier général, Benoit COISNE, d'envoyer une demande de PGE aux 3 banques travaillant avec la FFH :

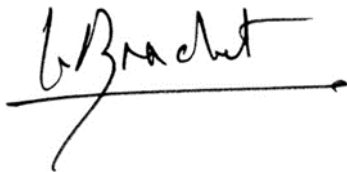
- HSBC
- Société Générale
- Crédit Mutuel

Le capital emprunté demandé sera de 150 000€.

Les membres du comité Directeur approuvent-ils la demande et la souscription à un prêt garanti par l'Etat de 150 000€ auprès des banques précitées ?

Résultat du vote : Abstentions 0 - Contre 0 - Pour 15

Fait à Colombes, le 05 juin 2020



Laurent BRACHET
Président de la F.F.H.



Jean-Noël MOUCHE
Secrétaire Général de la F.F.H.